

Code Vestimentaire de l'école :

Le code vestimentaire de l'école vise à garantir un environnement respectueux pour le travail et l'apprentissage. Il s'applique à tous les élèves, bénévoles et membres du personnel, avec les règles suivantes :

1. Le fessier et une partie des cuisses doivent être couverts en tout temps.
2. Le ventre et le dos doivent être couverts en tout temps.
3. Les vêtements avec des images ou des écritures offensantes ou inappropriées sont interdits.
4. Les capuchons, chapeaux, casquettes et tuques ne sont pas autorisés à la cafétéria et en classe.

En cas de non-respect du code vestimentaire :

- **Pour les bénévoles ou le personnel** : Ils seront rencontrés par la direction pour modifier leur tenue. Si une solution rapide n'est pas trouvée, ils devront retourner chez eux pour se changer.
- **Pour les élèves** : Ils seront rencontrés individuellement par un membre du personnel pour ajuster leur tenue. Si une solution rapide n'est pas possible, les parents peuvent être appelés pour apporter des vêtements ou venir chercher l'élève pour qu'il se change. En dernier recours, l'élève poursuivra ses activités au secrétariat de l'école jusqu'à la fin de la journée.

Merci pour votre collaboration.